



« CE QUI EST DIT
NE MEURT PAS. »

Le Griot DU JOUR

Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues

MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Les activités pluvio-orageuses se poursuivent sur le pays : le Comité interministériel de gestion des catastrophes prévient que les risques d'inondations restent élevés par endroits en septembre. Autour de San, la Direction régionale de l'Agriculture signale à l'inverse une pluviométrie insuffisante. Un même ciel, deux nouvelles différentes selon l'endroit où l'on tend la main.

N° 056 — ÉDITION DU MATIN

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

PRIX : 3 COLAS — *mais ça vaut un grin entier*

★ VINGT ANS DE RÉCLUSION POUR L'EX-COLONEL SANGARÉ

★ *La chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a rendu son verdict jeudi 3 septembre 2026 à Bamako : vingt ans, un franc symbolique et la confiscation des livres du prévenu.* ★

[Écouter](#) [L'article](#) [Les nouvelles](#) [Les chiffres](#) [En bref](#) [S'abonner](#)



Le colonel Alpha Y. Sangaré, en tenue d'apparat, assis derrière un chevalet portant son nom lors d'une rencontre officielle

PHOTOGRAPHIE AMAP

La chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a condamné, jeudi 3 septembre 2026 à Bamako, l'ancien colonel de la Gendarmerie Alpha Yaya Sangaré à vingt ans de réclusion criminelle. La juridiction a également ordonné le paiement d'un franc symbolique et la confiscation de ses livres, selon l'AMAP.

Le Soft, qui a suivi l'audience, donne la même peine : vingt ans d'emprisonnement ferme. Les deux rédactions, l'agence publique et le journal, concordent sur le quantum prononcé et sur la date du délibéré. Elles désignent l'intéressé de deux manières, ancien colonel de la Gendarmerie pour l'une, ex-gendarme pour l'autre.

Le ministère public avait demandé davantage. À l'audience du 27 août, rapportée par Le Soft, le parquet avait requis la peine de mort pour trahison. Le prévenu avait alors rejeté les accusations portées contre lui. Entre ces réquisitions et le verdict de jeudi, une semaine s'est écoulée devant la même chambre criminelle.

La juridiction saisie n'est pas ordinaire : le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité, créé pour connaître des infractions liées aux communications électroniques, a jugé un officier supérieur. Ni l'AMAP ni Le Soft ne détaillent l'ensemble des chefs finalement retenus par la chambre, ni la motivation lue à l'audience.

La confiscation des livres constitue le volet le plus inhabituel de la décision. Elle porte sur les ouvrages du condamné, selon l'AMAP, qui n'indique ni leur

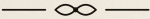
nombre, ni les modalités matérielles de la mesure, ni l'autorité chargée de l'exécuter. Aucune des deux sources ne précise le sort réservé aux exemplaires déjà diffusés.

Le franc symbolique figure aussi au dispositif, tel que le rapporte l'agence. La dépeche ne nomme pas le bénéficiaire de cette somme et ne dit pas si une partie civile s'était constituée. Sur ce point comme sur les autres, le corpus disponible s'arrête au dispositif, sans le détail des attendus.

Reste l'après. Ni l'AMAP ni Le Soft n'indiquent si la défense entend exercer une voie de recours, ni dans quel délai. Aucune réaction du condamné ou de ses conseils n'était rapportée jeudi soir. Le dossier, ouvert au grand jour fin août, se referme pour l'instant sur une décision de première instance.

LE GRIOT DU JOUR. D'APRÈS L'AMAP ET LE SOFT

ÉDITION
EXTRAORDINAIRE !



Le verdict a été rendu jeudi 3 septembre 2026 par la chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

La peine prononcée est de vingt ans de réclusion criminelle, selon l'AMAP et Le Soft.

La chambre a ordonné le paiement d'un franc symbolique.

Elle a également ordonné la confiscation des livres du condamné, précise l'AMAP.

À l'audience du 27 août, le parquet avait requis la peine de mort pour trahison, selon Le Soft.

CHRONIQUE DU FLEUVE

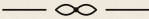
Par notre envoyé spécial
Bakoroba du Grin

Au marché, on ne discute plus le prix, on le contourne. La pomme de terre attend son acheteur, l'oignon prend ses aises, le poivron se fait rare. Les ménagères de Bamako et de Kati l'ont dit avant les économistes. Plus loin, vers San, les producteurs regardent le ciel et parlent déjà de contre-saison, de puits et de planches de tomates. Deux façons de compter la même pluie : celle qui manque au champ finit toujours par se lire sur l'étal.



« « Le prix du légume commence dans le sillon. » »

RÉACTIONS
(ET RETENUES)



UNE VENDEUSE DE TUBERCULES, MARCHÉ DE KATI :
Mon étal n'a pas changé. C'est l'addition qui a grandi.

UN MARAÎCHER DES ENVIRONS DE SAN :
On m'a dit : fais la contre-saison. J'ai répondu : montrez-moi d'abord l'eau.

UN JEUNE VOLONTAIRE DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT :
Six mille plants, c'est six mille arrosoirs à porter. Personne n'en parle.

UNE MÉNAGÈRE DU QUARTIER :
Je pars au marché avec une liste et je reviens avec une décision.

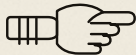
LE CAGEOT VIDE :
Je suis le seul ici dont le prix n'a pas bougé.



PETITES ANNONCES
DE BAMAKO



- Cherche six mille trous pour six mille plants remis à la jeunesse de Dioïla. Apporter sa daba ; l'ombre sera versée plus tard.
- Mille tonnes d'engrais DAP arrivées du Maroc cherchent champs bien tenus. Se présenter avec un sillon droit et de la patience.
- Marché de Kati : échange deux poivrons contre un cours de calme. La tomate n'est plus négociable avant sept heures du matin.
- Le CHU Mère-Enfants ayant inauguré son installation solaire, on recherche un soleil ponctuel. Horaires souples, présence tout de même exigée.
- Les jeunes de Sadioya, commune de Gounfan, ayant rafistolé leur tronçon, cherchent de la latérite et deux bras de plus pour que cela tienne.



Le journal, chaque matin à 6 heures.

[Recevoir la Une de demain](#)

HIVERNAGE : TREIZE
MORTS, 2 790 SINISTRÉS

Bilan des aléas de la saison des pluies s'établissant à treize décès et dix-sept blessés, selon un document obtenu par l'AMAP.

Treize personnes ont perdu la vie et dix-sept autres ont été blessées depuis le début de la saison des pluies au Mali, à la suite de différents aléas liés à l'hivernage, a appris l'AMAP le 3 septembre. Le même bilan dénombre 2 790 personnes affectées sur l'ensemble du pays.

Les risques d'inondations restent élevés par endroits durant le mois de septembre, en raison de la poursuite des activités pluvio-orageuses, selon le comité interministériel cité par l'agence.

L'avertissement vise les zones déjà éprouvées par les pluies des semaines écoulées.

La répartition régionale des victimes et des sinistrés n'est pas détaillée par l'AMAP, qui n'indique pas davantage le nombre d'habitations touchées ni les mesures d'assistance engagées.

BAMAKO ET KATI : LES
LÉGUMES RENCHÉRISSENT

Pomme de terre, oignon, tomate et poivron coûtent désormais plus cher sur les marchés de la capitale et de Kati, rapporte Studio Tamani.

La hausse des prix des légumes et des tubercules gagne les étals de Bamako et de Kati, selon Studio Tamani. La radio cite la pomme de terre, l'oignon, la tomate et le poivron parmi les produits dont le coût a augmenté, et rapporte l'inquiétude des ménagères confrontées à ces nouveaux tarifs.

La station ne chiffre pas l'ampleur de la hausse produite par produit et n'avance pas d'explication établie. Ni les commerçants de gros, ni les services chargés du commerce ne sont cités dans le reportage.

La durée de cette tension sur les prix reste inconnue, aucune projection n'étant fournie pour les semaines à venir.

STUDIO TAMANI

ANEFIF : TRENTE-SEPT
EX-COMBATTANTS
ENTRENT DANS L'ARMÉE

Trente-sept anciens combattants, en majorité originaires de la région de Kidal, ont intégré les Forces armées maliennes le 2 septembre.

Trente-sept ex-combattants ont officiellement rejoint les rangs des Forces armées maliennes, le 2 septembre 2026 à Anefif, dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, rapporte le Journal du Mali. Ils sont principalement originaires de la région de Kidal, précise le journal.

Cette intégration s'inscrit dans le volet DDR-I, dont le calendrier des prochaines opérations n'est pas communiqué. Le Journal du Mali n'indique ni les unités d'affectation des intéressés, ni le nombre total d'ex-combattants concernés par le dispositif.

JOURNAL DU MALI

NOUVELLES D'AFRIQUE

NIAMEY : DES ARMES RÉCUPÉRÉES APRÈS LA MUTINERIE

Les Forces de défense et de sécurité du Niger ont récupéré une importante quantité d'armes, de véhicules et de matériels militaires après avoir maîtrisé la mutinerie survenue sur une base aérienne de Niamey, rapporte l'AMAP le 3 septembre. L'inventaire précis du matériel repris n'est pas publié.

Le gouvernement nigérien avait attribué les tirs nourris de la nuit du vendredi 28 au samedi 29 août à un « mouvement d'humeur » de militaires, selon Le Soft. Le nombre de personnes interpellées et l'existence de procédures judiciaires ne sont précisés par aucune des deux sources.

NOUVELLES DU MONDE

CANARIES : PLUS DE QUATRE-VINGTS MIGRANTS DISPARUS

Plus de 80 migrants sont portés disparus et pourraient avoir péri après la découverte d'une embarcation à la dérive au large des îles Canaries, rapporte l'AMAP le 3 septembre. Le bateau transportait 128 personnes et se trouvait en mer depuis vingt-six jours au moment de son repérage.

La dépêche ne précise ni les nationalités des passagers, ni le point de départ de la traversée, ni les conditions de la prise en charge des survivants. Aucun bilan définitif n'était établi jeudi par les autorités espagnoles.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

Réclusion criminelle prononcée contre l'ancien colonel	20 ans
Somme au paiement de laquelle il a été condamné	1 franc symbolique
Décès liés aux aléas de la saison des pluies	13
Blessés recensés depuis le début de l'hivernage	17
Personnes affectées par les aléas de l'hivernage	2 790
Ex-combattants intégrés aux FAMA à Anefif	37
Budget cumulé des programmes 2027-2031 du PNUD et du FNUAP	173 millions de dollars
Part de ce budget restant à mobiliser	77 %
Engrais DAP remis par le Maroc au Mali	1 000 tonnes
Plants remis à la jeunesse de Dioïla par les Eaux et Forêts	6 000
Plants qui poussent sans que personne les arrose	Zéro

INTERVIEW EXCLUSIVE
D'UN CAGEOT DE TOMATES DU MARCHÉ DE KATI

Q : On dit que vous avez pris de la valeur.

R : Moi, non. J'ai toujours contenu la même chose. C'est le chemin jusqu'ici qui s'est mis à coûter.

Q : Les ménagères vous trouvent moins accessible.

R : Je le regrette. Je ne fixe rien : je me contente d'être là et de compter les mains qui hésitent.

Q : Que répondez-vous à ceux qui parlent de contre-saison ?

R : J'y suis favorable. Un cageot vide en février, c'est un cageot triste. Mais il faudra de l'eau, pas seulement des ateliers.

Q : Un souhait pour la semaine ?

R : Être vidé avant midi. Le soleil et moi, nous ne travaillons pas au même rythme.

LE MOT DU JOUR

« Maraîchage »

(nom masculin)

Art de faire pousser en saison sèche ce que l'hivernage a oublié de faire pousser. Exige un point d'eau, un arrosoir et une constance que le ciel, lui, n'est pas tenu d'avoir.

RIONS UN PEU !

Au marché, un client demande le prix de l'oignon. La vendeuse répond : « Aujourd'hui ou tout à l'heure ? »



LE JEU DU GRIOT

On me remet par milliers à la jeunesse de Dioïla, on me creuse un trou, on m'arrose, et je ne rends service qu'à ceux qui viendront après. Que suis-je ?

Réponse dans l'édition de demain.

Réponse d'hier : Environ 50 %, soit la moitié du prix.

LE SONDAGE DU GRIN

Face à la hausse des prix des légumes, quelle est votre première parade ?

ALLER AU MARCHÉ À L'AUBE

CHANGER DE LÉGUME

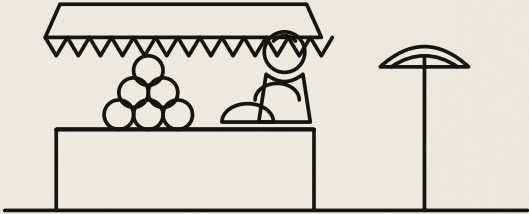
FAIRE SON PROPRE JARDIN

Un geste, une voix — résultats demain matin.

LE DESSIN DU JOUR

par Le crayon du Griot

LE POIVRON A MONTÉ :
LA PATIENCE, ELLE,
RESTE GRATUITE.



COURS DU JOUR
TOMATE : EN HAUSSE
SOURIRE : OFFERT

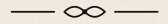
Sous l'auvent à franges, l'étal n'a pas changé de taille : seule l'addition a grandi.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- Des hommes armés non identifiés ont attaqué mercredi 2 septembre la localité de Temba, commune de Koubel-Koundia, région de Douentza, incendiant des boutiques et emportant du bétail, selon des sources locales citées par [Studio Tamani](#).

- Deux camions à destination de Ménaka et deux minibus de transport en commun ont été braqués mercredi à Kobé, commune de Gabero, sur l'axe Ansongo-Ménaka, rapporte [Studio Tamani](#).
- La Commission nationale des droits de l'Homme a condamné jeudi les attaques menées les 31 août et 1er septembre contre les villages de Ningari et de Sarédina, dans la zone de Bandiagara, selon l'[AMAP](#).
- À Kayes, Michel Yao a été élu coordinateur de la section locale de l'Union des journalistes reporters du Mali, à la tête d'un bureau de quinze membres.
- François Dacko a été réélu président de la Ligue régionale de basket-ball de Ségou pour un mandat de quatre ans, à l'issue de l'assemblée générale du 2 septembre.
- À Sadioya, commune de Gounfan (Bafoulabé), les jeunes se sont mobilisés mardi 1er septembre pour réhabiliter les portions dégradées de la seule voie reliant leur village au chef-lieu.
- Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation du Mali a ouvert mercredi à Koulikoro son premier camp syndical, avec une quarantaine de participants venus des régions et du District de Bamako.
- Le CHU Mère-Enfants « le Luxembourg » a inauguré jeudi à Bamako une installation solaire photovoltaïque destinée à sécuriser son alimentation électrique, rapporte l'[AMAP](#).
- La Maison de la presse a lancé deux chantiers parallèles, sur la convention collective et sur l'autorégulation ; les structures créées disposent de quatre-vingt-dix jours pour proposer des textes, selon le [Journal du Mali](#).

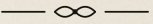
PHRASE DE SAGE



« L'arbre que tu mets en terre le matin ne te fait pas d'ombre le soir. Plante quand même. »

— Parole de grin, Bamako

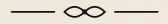
L'ENQUÊTE DU DIMANCHE



Ciment à 220 000 francs la tonne à Gao, bœuf à 620 000 à Bamako : la vie chère avance au rythme des camions

Le grand format de la semaine — l'ouverture se lit librement, la suite avec votre compte, gratuit. [Toutes les enquêtes](#)

ABONNEZ-VOUS !



LE GRIOT DU JOUR paraît chaque matin. Abonnement à la saison, réglable en espèces ou en bonnes nouvelles ; les réclamations se déposent à l'ombre, avant la grande chaleur.

RECEVOIR LE JOURNAL

Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.

LE GRIOT DU JOUR — CE QUI EST DIT NE MEURT PAS.

Sources de cette édition : [Studio Tamani](#) · [AMAP](#) · [Journal du Mali](#) · [Le Soft](#) · [L'Essor](#) · [Sabel Tribune](#) · [Sikafinance](#)

Nous écrire : contact@griotdujour.com · [Les rubriques](#) · [Qui fait ce journal](#) · Passer une réclame : griotdujour.com/reclame

Suivez le journal sur [WhatsApp](#) · [Facebook](#) · [Telegram](#)